

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	LIBELLÉ	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Aménagement du virage, rue du Vignoble et chemin de Caussou	Commune	50
2	Aménagement d'un espace propreté, rue des Mesures	Commune	250
3	Élargissement de la rue des Mesures (largeur : 7 mètres)	Commune	190
4	Acquisition de voiries pour reclassement en voiries communales	Commune	16720
5	Création d'un chemin piétonnier - projet Rando Au Fil de l'Eau (largeur : 4 mètres)	Commune	4400
6	Aménagement d'un espace propreté, secteur du tennis	Commune	120
7	Création d'un espace public avec aire de stationnements, rue du Castella	Commune	535
8	Création d'un espace public avec aire de stationnements, rue du Castella	Commune	220
9	Élargissement et prolongement de la voirie (largeur : 8 mètres)	Commune	3460
10	Élargissement de la rue de l'Ariège	Commune	450
11	Création d'un chemin piétonnier le long du Sios (largeur : 2 mètres)	Commune	660
12	Aménagement du virage, rue du Pic et La Ruelle	Commune	15
13	Création d'un espace public avec aire de stationnements, rue de la Roucatelle	Commune	630
14	Création d'un espace public avec aire de stationnements, rue de la Roucatelle	Commune	540
15	Création d'un espace public avec aire de stationnements, rue de la Roucatelle	Commune	600
16	Extension du cimetière	Commune	600
17	Élargissement de la rue du Pradal (largeur : 8 mètres)	Commune	500
18	Élargissement du chemin de Villeneuve (largeur : 8 mètres)	Commune	120
19	Création d'une aire de stationnements, rue de Laurada	Commune	790
20	Élargissement et amorce de voirie pour la desserte du quartier de Laurada (largeur : 8 mètres)	Commune	1420
21	Élargissement du chemin latéral	Commune	400
22	Création d'une voie de desserte (largeur : 8 mètres)	Commune	970
23	Amélioration de la circulation, accès au parc (largeur : 5 mètres)	Commune	305
24	Création d'un chemin piétonnier (largeur : 4 mètres)	Commune	780

ZONES DU PLU

- UA (centre ancien et hameau de Tramezaygues)
- UB (tissu urbanisé correspondant aux quartiers résidentiels)
- Ueq (secteur à vocation d'équipement public)
- UE (secteur à vocation artisanale, de services et bureaux)
- UEc (zone économique à vocation commerciale)
- UI (secteur à vocation artisanale et industrielle)
- UL (secteur à vocation sportive, culturelle, touristique ou de loisirs)
- AUa / AUB (zone à urbaniser)
- AUOL (zone à urbaniser fermée prévue pour l'extension des Forges de Pyrène)
- A (zone agricole)
- Atvb (secteur agricole protégé au titre de la Trame Verte et Bleue)
- An (secteur agricole de protection paysagère)
- N (zone naturelle)
- Ntvb (secteur naturel protégé au titre de la Trame Verte et Bleue)

PRESCRIPTIONS

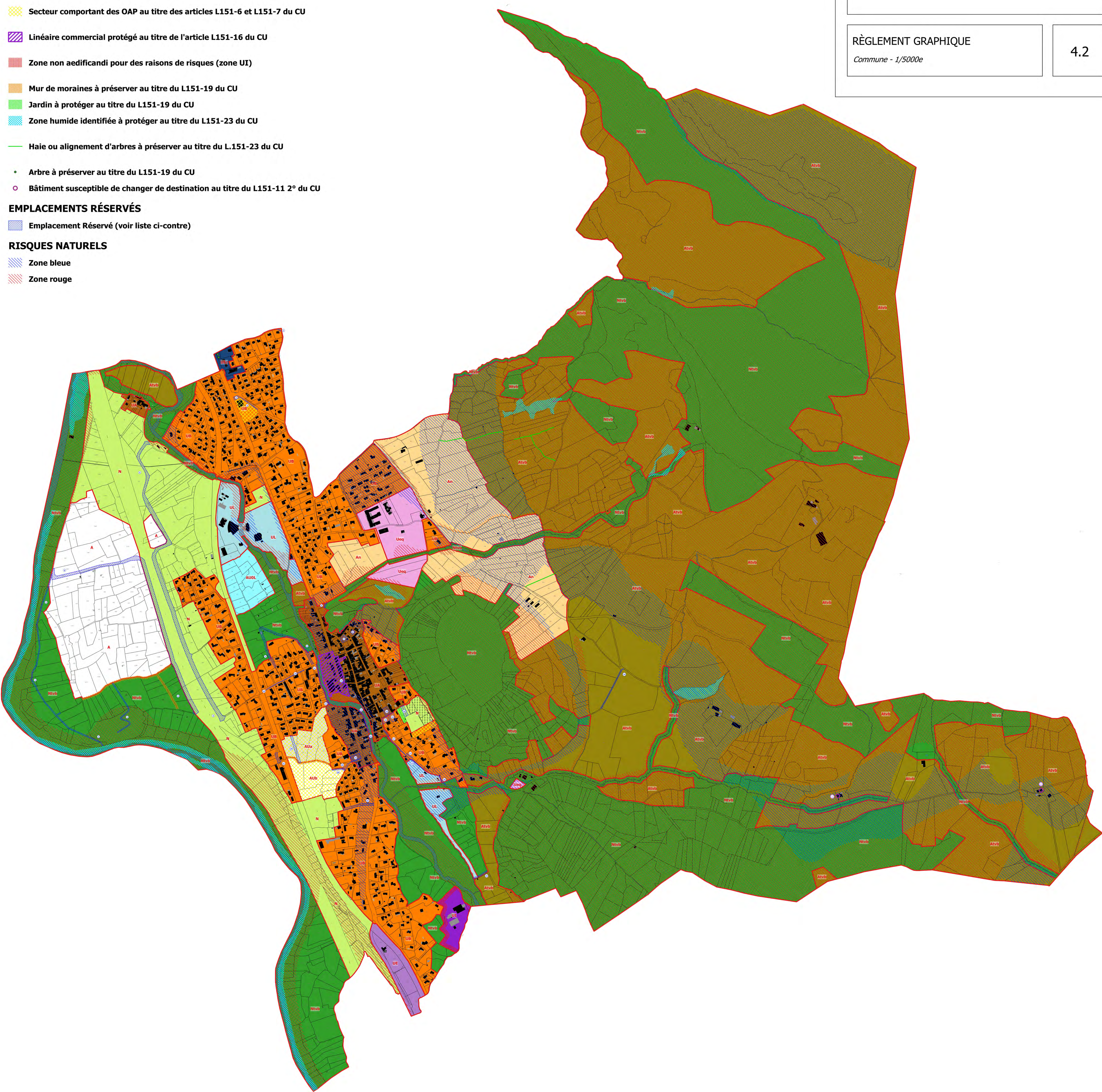
- Secteur comportant des OAP au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU
- Zone non aedificandi pour des raisons de risques (zone UI)
- Mur de moraines à préserver au titre du L151-19 du CU
- Jardin à protéger au titre du L151-19 du CU
- Zone humide identifiée à protéger au titre du L151-23 du CU
- Haie ou alignement d'arbres à préserver au titre du L.151-23 du CU
- Arbre à préserver au titre du L151-19 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination au titre du L151-11 2° du CU

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacement Réserve (voir liste ci-contre)

RISQUES NATURELS

- Zone bleue
- Zone rouge



CADASTRE

- Bâti dur
- Bâti léger
- Construction non cadastrée